



T604

Distances tarifaires et prix des entreprises de transport concessionnaires

Édition: 01.06.2026

Modifications valables à partir du 01.06.2026

Chiffre

Modifications

3.3

Prix saisonniers, dates mises à jour

Table des matières

0	Observations préliminaires	1
1	Champ d'application	2
2	Dispositions générales	3
2.1	Manière de déterminer les distances et les prix des entreprises de chemin de fer et de navigation concessionnaires	3
2.2	Formation des itinéraires.....	3
3	Dispositions particulières	4
3.1	Parcours facultatifs	4
3.2	Gares avec points de fixation des prix communs	5
3.3	Dispositions particulières des autres entreprises de transport concessionnaires.....	5

0 Observations préliminaires

- 0.1 Ce tarif est partie intégrante du tarif général des voyageurs (601). Il contient les indications nécessaires à la détermination des prix pour le transport des voyageurs sur les parcours des entreprises de chemins de fer et de navigation concessionnaires, ainsi que des entreprises d'automobiles concessionnaires. Dans la mesure où rien d'autre n'est prévu ci-après, le tarif 603 est applicable par analogie

1 Champ d'application

1.1 Le champ d'application est disponible sous <https://www.allianceswisspass.ch/awbf>

2 Dispositions générales

2.1 Manière de déterminer les distances et les prix des entreprises de chemin de fer et de navigation concessionnaires

2.1.1 Les prix calculés par NOVA s'appliquent.

2.2 Formation des itinéraires

2.2.1 Les prescriptions d'itinéraires sont en principe identiques pour tous les tarifs. Les exceptions sont contenues dans les prescriptions 605 (parcours communautaires).

2.2.2 Les prescriptions d'itinéraire émises par NOVA s'appliquent.

3 Dispositions particulières

3.1 Parcours facultatifs

3.1.1 Les parcours facultatifs suivants sont maintenus:

En trafic entre Samedan loco et transit ainsi que Landquart loco et transit, les titres de transport sont valables par Chur ou Davos ou Vereina:
Ordre d'itinéraire: Vereina o Albula

En trafic entre Samedan loco et transit ainsi que Klosters - Malans loco, les titres de transport sont valables par Vereina ou Davos:
Ordre d'itinéraire: Vereina o Albula

En trafic entre Filisur loco et transit ainsi que Landquart loco et transit, les titres de transport sont valables par Chur ou Davos:
Ordre d'itinéraire: Chur o Davos

En trafic entre Klosters Platz loco et transit ainsi que Scuol-Tarasp loco et transit les titres de transport sont valables par Vereina ou Zernez – bus.
Ordre d'itinéraire: Vereina

En trafic entre Zernez loco et transit ainsi que Scuol-Tarasp loco et transit les titres de transport sont valables via train ou bus.
Ordre d'itinéraire: aucun

Les distances RhB sont additionnées à Landquart avec les distances du trafic direct.

3.1.2 Dans la région de Samedan - St. Moritz - Pontresina, tous les titres de transport établis pour les parcours ci-après, aussi sans l'itinéraire correspondant, sont valables facultativement comme il suit:

Samedan loco et transit - St. Moritz loco et transit ou vice versa
via Celerina ou Punt Muragl - Pontresina

Samedan loco et transit - Pontresina loco et transit ou vice versa
via Punt Muragl ou St. Moritz via Punt Muragl oder St. Moritz

Pontresina loco et transit - St. Moritz loco et transit ou vice versa
via Celerina Staz ou Punt Muragl - Samedan

Punt Muragl loco et transit - St. Moritz loco et transit ou vice versa
via Pontresina ou Samedan

Celerina loco - Pontresina loco et transit ou vice versa via Samedan - Punt Muragl ou St. Moritz

Ordre d'itinéraire: aucun

3.1.3 En trafic entre Spiez loco et transit et Brig/Visp loco et transit, ou inversement, les titres de transport via le tunnel de base ou Kandersteg sont valables comme suit :
Ordre d'itinéraire: Lötschberg

3.2 Gares avec points de fixation des prix communs

3.2.1 Pour les gares indiquées ci après, les mêmes distances sont applicables:

Les titres de transport doivent être émis à destination de Brig/Visp et donnent droit à une course jusqu'à Brig ou Visp, pour autant qu'il passent par le parcours facultatif Spiez loco/transit.

3.3 Dispositions particulières des autres entreprises de transport concessionnaires

3.3.1 Dispositions particulières:

TU	TU-Code	Dispositions particulières
BB	107	Prix saisonniers Low-Season: 01.11. – 31.03 Normal: 01.04. – 31.10
BBE	205	Prix saisonniers: Low-season: 01.06.2026 – 12.06.2026 28.09.2026 – 12.12.2026 High-season: 13.06.26 – 27.09.2026
BGF	201	Prix saisonniers: Normal: 01.11 – 30.04 High-season: 01.05 – 31.10
BLS-sez	076	Boltigen-Zweisimmen: train/bus
BSAG	283	Prix saisonniers (seulement Sörenberg-Schönenboden – Briener Rothorn): Été: 01.05.2026 – 30.11.2026 Hiver: 14.12.2025 – 30.04.2026
BSB/SBS	360/195	Des titres de transport de ou à destination de Friedrichshafen Mitte See SBS Bodensee 195 ne peuvent être émis que lorsque les voyageurs possèdent des titres de transport pour le parcours allemand.
GGB	121	Prix saisonniers: Low-Season: 01.11 – 30.04 High-Season: 01.05 – 31.10

TU	TU-Code	Dispositions particulières
GKO	323	Prix saisonniers Été 09.05.2026 – 08.11.2026 Hiver 22.11.2025 – 15.03.2026
HB	12	Prix saisonniers: Normal: 01.11 – 31.04 High-Season: 01.05 – 31.10
JB	124	Prix saisonniers: Normal: 01.11 – 30.04 High-Season: 01.05 – 31.10
MGB-bvz	093	Brig-Visp: Trafic de communauté CFF/MGB-bvz/PAG selon prescriptions 605. Sont appli-cables les distances des CFF. Visp-Herbruggen, Breitmatten: train/bus
MG	129	Prix saisonniers: Low-Season: 06.12.2025 – 01.05.2026 High-Season: 02.05.2026 – 25.10..2026
MVR-mtgn	131	Glion-Montreux ou Territet: Les billets à destination de Montreux ou Territet sont re- connus valables conjointement sur le train (Montreux-Glion) ou le funiculaire (Territet- Glion). Pas valable Montreux-Territet (CFF)..
PB	136	Prix saisonniers (seulement Kriens – Pilatus Kulm) : Été: 01.05 – 30.11 Hiver: 01.12 – 30.04
RB	137	Tous les titres de transport valables sur le RB entre Vitznau et Rigi Kaltbad-First et au- delà sont également valables sur le téléphé- rique Weggis - Rigi Kaltbad. Les billets RB Arth-Goldau - Rigi Wölfertschen-First (ou vice versa) et au- delà sont également valables sur le téléphé- rique Kräbel - Rigi Scheidegg (simple course).

TU	TU-Code	Dispositions particulières
SMF-lsm	222	Prix saisonniers: High Season: 15.12.20245 – 0630.04.20256 Normal: 07.04.202501.05.2026 – 13.1230.11.20256
SGV	185	Prix saisonniers: Low-Season 01.11 – 31.03 Normal: 01.04 – 31.10
TMR-mc	061	Le Châtelard-Frontière: Est simultanément gare MC et point-frontière.
WAB	157	Prix saisonniers: Normal: 01.11 – 30.04 High-Season: 01.05 – 31.10
ZB	086	En trafic entre Brünig-Hasliberg loco et transit et Stans loco et transit les titres de transport sont valables par Hergiswil ou Luzern Itinéraire: Hergiswil o Luzern